



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 24

N°DEL 2025_08_097_10

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture

Le 11.12.2025
Et publication ou notification

Du 12.12.2025

Le Maire,

*Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de
Monsieur Bernard JOBERT, Maire.*

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2025

Objet : FINANCES

Décision modificative N°2 du budget annexe PARKINGS

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Stéphanie MECHIN
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS
Brigitte RINAUDO PINEAU
Marie-Paule MAUDUIT

Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Laurence GIORGINI
Matthieu TAROT
Chloé DE BROUWER
Adama LACLAVERIE
Marie-Françoise CASADEI
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Michaël REBOTIER donne procuration à Pierre MONETON

Absents :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Julie HIVERT

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Monsieur Yves NONJARRET expose à l'assemblée délibérante la décision modificative N° 2 du budget annexe PARKINGS :

D/R	F/I	chapitre	nature	Libellé	Service	Dépenses	Recettes
				SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
D	I	23	2313	Constructions	ST	-400 000,00	
R	I	13	1314	Communes	FIN		100 000,00
R	I	16	1641	Emprunts en euro	FIN		-500 000,00
				SECTION D INVESTISSEMENT		-400 000,00	-400 000,00
				BALANCE GENERALE		-400 000,00	-400 000,00

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu la délibération N° DEL 2025_03_025_11 du 27 mars 2025 portant approbation du budget primitif du budget annexe PARKINGS ;

Vu la délibération N° DEL 2025_05_057_4 du 8 juillet 2025 portant approbation de la décision modificative N°1 du budget annexe PARKINGS ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

-D'approuver la décision modificative N° 2 du budget annexe PARKINGS telle que présentée ci-dessus.

Le Conseil Municipal où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité des voix exprimées avec 20 voix pour et 4 abstentions (Marie-Françoise CASADEI, Roger OLIVIER, Bernard BRUNEL, Catherine BRUNETTO)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT.**



**Le Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET**

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

12 DEC. 2025

Le Maire

